

Remarques sur l'emploi de e introductif du verbe principal en ancien occitan

Autor(en): **Lafont, Robert**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue de linguistique romane**

Band (Jahr): **28 (1964)**

Heft 109-110

PDF erstellt am: **09.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-399327>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

REMARQUES SUR L'EMPLOI DE *E* INTRODUCTIF DU VERBE PRINCIPAL EN ANCIEN OCCITAN

Par ce terme de *E introductif* nous désignons une particule que plusieurs langues romanes, le français, l'occitan et l'italien, à l'étape médiévale de leur évolution placent devant le verbe principal, s'il vient en second lieu. Soit, pour le français l'exemple donné par Lucien Foulet dans son manuel (*Petite Syntaxe de l'Ancien Français*, § 421, p. 288) : « Or dit li contes que quant Lancelot fut venuz a l'eve de Marcoise, et il se vit enclos de trois choses qui ne le reconfortoient mie molt. (*Queste du Saint-Graal*, 246, 7-9) ; pour l'italien un des nombreux exemples donnés par Luigi Sorrento (*Sintassi Romanza-Ricerche e prospettive-Milano*, 1951, p. 37-39) : *E poi quando tutte ebbe date, ed elli si fece vendere e il prezzo diede a' poveri* (Novellino, novella 17) ; pour l'occitan une phrase du Roman d'Arles, texte des manuscrits Boyssset, xiv^e siècle : *Et cant venc a la tersa vez, ez el li va venir e demandet li...* (publié par Chabaneau in *Revue des Langues Romanes*, t. XXXII, p. 473-542).

Il s'agit là d'un fait syntaxique non obligatoire mais d'usage assez massif dans les trois langues, depuis longtemps signalé et catalogué, et d'abord par Diez (*Grammaire*, III, 341, trad. 317). Si nous croyons devoir l'examiner à nouveau, c'est pour deux raisons essentiellement : parce que nos lectures occitanes nous révèlent une telle variété d'emplois de *et* introductif que nous sommes conduits à élargir, à assouplir l'explication déjà donnée du phénomène ; parce que dans le domaine occitan cette particule en rencontre une autre, le *e* énonciatif gascon, et qu'une comparaison des deux faits syntaxiques s'impose à l'esprit, quelles que soient les conclusions auxquelles peut conduire cette étude.

Réglons d'abord la question de l'identité de la particule elle-même. Elle provient bien de la conjonction de coordination latine *et*, comme le prouvent à la fois les graphies occitanes, *et*, *ez*, *e*, et le parallélisme d'emploi de *si* dans les trois langues considérées¹.

1. « *Cant ho auzi, si saup ben que a penre lailh covenc* » (Roman de Merlin, texte occitan du xiii^e publié par Chabaneau, *RLR*, XXII) ; *E dette queste parole, si disparve* (Vita Nuova,

Mais c'est l'emploi de *et* qui importe et qu'il faut interpréter.

I. — EMPLOIS DE E INTRODUCTIF.

Les grammairiens signalent cet emploi surtout dans le cas où la phrase commence par une proposition hypothétique ou temporelle. Ainsi en occitan ; *après proposition temporelle* : *Car domenz que Florenz estava en un soler, e saup que Saint Benezehg s'era partit d'aqui* (Légendes Pieuses en Provençal, Provence, xiii^e, XXVIII, 339, texte publié par Chabaneau, RLR, 1890, p. 208-303, 305-426) ; *E quan l'efas lo vi, e el ac paor en se meteihls* (Miracles de Notre-Dame, texte du Nord du Quercy, xiv^e, publié par J. Ubrich, Romania VIII, 1879, p. 12-28) ; *Can tota la baronia sera ajustada et yeu faray arezar la femna* (Prise de Jérusalem, fin du xiv^e, publié par Chabaneau, RLR, XXXII, 581-608) ; etc... *après proposition hypothétique* : *si me perseguèren, e vos presegrán* (Évangile selon saint Jean, nord-occitan, xi^e, texte de Bartsch, Chrestomathie, 1875, p. 13) ; *e si es a pe e ieu lo montaray* (Prise de Jérusalem) ; etc.

Une impression statistique globale permet de voir que c'est surtout l'expression temporelle qui favorise, après elle, l'emploi du *e* introductif. Mais il importe de souligner que, du moins en ce qui concerne le domaine occitan, cette expression temporelle n'a pas toujours la forme d'une proposition conjonctive. Ce peut être un complément nominal. Ainsi : *E un jorn e ell la venc vezzer* (Vie de sainte Douceline, éd. de R. Gout, p. 123) ; *al tes jorn ex el resucitet* (Roman d'Arles) ; *dema mati e nos armem tug* (Prise de Jérusalem). Ou un adverbe de temps : *tantost et el montet* (Douceline, p. 703) ; *de maintenant e ill estet raubida* (id., p. 117).

L'expression temporelle n'est d'ailleurs pas seule en cause. C'est toute projection à l'initiale d'une idée circonstancielle qui peut en ancien occitan entraîner l'introduction par *e* du verbe principal. En voici quelques exemples : *enaissi e ill morinava* (Douceline, p. 255) ; *achi e lo va desarmar* (Blandin de Cornouailles, texte italianisé de la fin du xiv^e, publié par Meyer, Romania. II, p. 170-202) ; *per gran devocion e ell l'anet vezzer* (Douceline, p. 110) ; *per amor de mi e vos lo portares* (Roman d'Arles) ; *et sus en*

XII, 9) ; *Et li dus, quant il ot mengiè — et lavé et bien festoiè, — si l'est tantost aletz veoir* (La Chastelaine de Vergi, V. 519-21). Les idiomes rhétiques, eux, utilisent toujours de façon vivante *si* dans cet emploi. E. Bourciez attribue cette conservation à l'influence allemande (*Linguistique Romane*, § 534).

l'autar et el mes la toalha (Prise de Jérusalem) ; *E per aizo, fil mei, hier et a sel autre fost appellat* (Légendes Pieuses en Provençal), etc.

L'objet lui-même, s'il ouvre la phrase, entraîne volontiers la même construction. Les exemples en sont innombrables en quelques textes : *ex ayso ex els an proat ; e aquela que vos portas e vos despulares ; e la gent de son ostal es el li fes venir ; e tot quant vos quera e vosautres li dares* (Roman d'Arles) ; *e las carns et el fetz salar* (Prise de Jérusalem) ; *totas aquellas causas que nostre pairon fero a Jesu Nazaretz, e nos fassam* (Légendes pieuses en provençal). Pour citer un texte plus tardif, voici du mystère dauphinois de saint Eustache (xv^e) : *mon dever a penas e you fariou ; tot vostre poyre e vous fazé ; grans colps de las e nos fazen* (texte publié par l'Abbé Guillaume in *RLR*, XXI-XXII).

Projection naturelle et constante à l'initiale, le vocatif a le même effet : *Sener, ex ieu mi levarai* (sainte Agnès, Jeanroy, v. 1) ; *Seinher, e per que ho as sufert* (Douceline, p. 96) ; *Senher, e non as cura ni pensament de mi ?* (Vie de Marie Madeleine, Arles, fin du xiv^e texte publié par Chabaneau, *RLR*, XXIII, p. 104-105) ; *Senher, dis lo cavalier, ex ieu vos diray* (Roman d'Arles) ; *Santa Gabriel et yeu o cre* (Esposalizis de Nostra Dona, Languedoc, xiii^e, publié par Suzanne Kravtchenko-Dobelmänn. *Romania*, LXVIII, p. 272-315) ; *Filha, et yeu vos ho autrey* (Paraphrase des Litanies des saints, Provence, milieu du xiv^e, publiée par Chabaneau, *RLR*, XXIX, p. 209 à 242) ; etc.

Ainsi le *e* introductif n'est nullement lié aux propositions de temps ou d'hypothèse. Il n'est même pas lié à la proposition conjonctive. Il constitue un procédé non obligatoire, mais fréquent, une sorte de réflexe syntaxique qui entre en jeu, chez un auteur, lorsque celui-ci projette à l'initiale de sa phrase un élément quelconque, que cette projection apparaisse comme normale (vocatif) ou particulièrement anormale (objet). Reste à expliquer ce réflexe.

II. — ESSAI D'INTERPRÉTATION.

Si l'emploi de *e* se limitait aux cas où la phrase commence par un complément de temps, il serait légitime d'en chercher l'explication dans l'idée temporelle elle-même. C'est ce que fait Foulet lorsqu'il écrit : « Il (cet *et*) indique qu'au moment où a lieu l'action exprimée par le verbe de la subordonnée il se passe *encore* quelque chose d'autre que la principale va mettre en relief. » Explication parfaitement simple et logique qui rend

bien compte de notre première série d'exemples, ceux qui concernaient les phrases où existe une subordonnée temporelle. Le *e* occitan, comme le *et* français, et le *e* italien, peut fort bien marquer l'addition en un même segment de la durée de deux actions : *Can lo senescalç s'en tornet a sson ostal, e l'emperayre romas a sson palays* (Prise de Jérusalem).

Mais cette explication reste sans effet, s'il s'agit d'un complément nominal ou adverbial, d'un objet ou d'un vocatif. On voit malaisément comment un objet peut, *par son sens*, entraîner cette disjonction des éléments logiques de la phrase, ce remplacement de la liaison fonctionnelle par l'addition, de la relation par la coordination.

Nous sommes donc conduits à adopter plutôt la terminologie et l'explication de l'école italienne (*paraipotassi*), ce qui revient à déplacer cette explication du domaine de la fonction, c'est-à-dire du sens, au domaine de la forme, c'est-à-dire de l'ordre des mots et des propositions. Le réflexe syntaxique est souvent, on le sait un réflexe formaliste. Le sujet parlant, incité par l'urgence ressentie de telle ou telle expression, la projette en tête de phrase, mais éprouve le besoin de rattraper ce désordre par la suite. De là des *formes* comme : « cet homme, je le vois ». A vrai dire, dans le cas de *e* il n'y a pas de rattrapage : il naîtrait d'une conscience très claire de la structure normale d'une phrase que la prolepse a détruite. Il s'agit plutôt d'une relance de la phrase. C'est dans un rythme d'élocution continue peu cimentée que vient s'insérer le réflexe. On avait commencé la phrase par un élément syntaxiquement aberrant, c'est-à-dire par un complément, ou par un élément que l'élocution isole, un vocatif. Un temps d'arrêt, sans doute, marque une légère hésitation (ce que note la ponctuation par virgule de nos éditions modernes), après quoi le locuteur relance sa phrase. *E* lui sert à cela, à passer de la syntaxe à la parataxe. On le voit clairement dans cette phrase de la Prise de Jérusalem : *Et un maligne home, que era del cosselh de Pilat e senescalç, que avia nom Baraban, e dis-li...* » Le *e* embarrasse l'éditeur, Chabaneau, qui propose de le supprimer (RLR, XXXII, p. 588). Vu l'abondance du *e* introductif dans ce texte, il vaudrait mieux ici l'admettre, et raisonner ainsi : l'auteur commençait sa phrase normalement par un sujet, mais cette phrase est devenue anormale par suite de l'abondance des déterminants du sujet (deux propositions relatives). Il a donc éprouvé le besoin de relancer cette phrase à l'arrivée du verbe principal. Recherchant les traces anciennes de l'énonciatif gascon *e*, c'est un *e* introductif à notre avis, que Millardet avait trouvé, dans une phrase de Villeneuve, 1316, très semblable à celle de la Prise de Jérusalem :

Guilhem A. de Baleye, testimoni iurad e arrequerid sober los medis articles, e dis que...

Une explication de cette sorte sous-entend qu'en ancien occitan, aux ^{xiv}^e et ^{xv}^e siècles, la forme normale de la phrase était bien soumise à l'ordre moderne : sujet, verbe, complément. L'inversion de cet ordre mettait le sujet parlant dans la nécessité de soutenir, de relancer la chaîne des idées. On comprend pourquoi nos exemples se limitent à une prose facile, en général à des textes que nous supposons proches de la langue parlée : l'attention patiente que le poète porte à son langage, surtout lorsqu'il s'agit d'un Troubadour, n'est pas compatible avec un procédé inscrit de façon aussi souple dans un développement temporel de la phrase. Le Troubadour a une vision d'ensemble de sa strophe, donc de sa phrase. Le locuteur dévide un fil de phrase qu'il noue simplement devant les menaces de rupture ¹.

Il reste que l'emploi de cet *e* devait produire un effet de disjonction, d'écartement analytique des concepts. Entre : *vos vestas aquesta rauba*, et *aquesta rauba e vos vestas*, il y a certainement une différence d'intentions de la part de l'auteur. Dans le second mode d'expression l'esprit se pose avec beaucoup plus de netteté séparément sur le concept de *rauba* et sur celui exprimé par l'impératif *vestas*. Mais c'est surtout au verbe, et à la personne du verbe, à notre sentiment, que profite cette netteté. Dans l'immense majorité des exemples que nous avons relevés *e* accompagne un pronom sujet exprimé : *E cant el fo vengutz, et el si trays* (Prise de Jérusalem) ; *E la gent de son ostal es el li fes venir* (Roman d'Arles). Il en est d'ailleurs exactement de même en italien : *Poi quando questo fatto avrai, et io ti dirò il rimanente* (Boccace, *Décameron*, VIII, 9). Diez avait entrevu l'explication lorsqu'il affirmait que *et* n'est employé que lorsque deux verbes ont des sujets différents. Ubrich (*Romania*, VIII, p. 15) lui oppose des exemples où le sujet est le même : *E quan aquest clers fo excitat de son somje, e el anet queren la ymagina* (Miracles de Notre Dame). Il n'y a

1. Pourtant en italien, Dante par exemple emploie volontiers *e* introductif, et dans la *Divine comédie* et dans les *Rime* : *Mentre che si parlava, ed el trascorse* (Inferno XXV, 34) ; *Poi piacevi saver lo mio coraggio — e io l'vi mostro* (Rime XXXI, 9). Sur *e* en italien, outre Sorrento, déjà cité, cf. Bertold Wiese, *Altitalienisches Elementarbuch*, Heidelberg, 1904, p. 189 ; Rolhfs, *Historische Grammatik der Italienischen Sprache*, Bern, 1949, vol. III, p. 48 ; Cesare Segre, *La sintassi del periodo nei primi prosatori italiani*. Atti dell'Acc. Nazionale dei Lincei, Anno CCCXLIX, 1952 ; Serie VIII, Classe di Scienze morali, storiche e filologiche, vol. IV, fasc 2, p. 164.

certainement par là contradiction : que le sujet soit le même ou qu'il y ait deux sujets distincts, le *e* introductif souligne ce sujet, un sujet exprimé. Nous touchons là une des questions les plus importantes et les plus malaisées de la syntaxe historique occitane : l'occitan jusqu'au xvii^e siècle a développé l'emploi de ces pronoms sujets, puis est revenu sur cette tendance. Sans doute avait-il besoin, à l'étape moyenne de son évolution, un besoin mental de souligner l'identité du sujet. Ce n'est pas désir d'insistance, mais de netteté. L'emploi de *e* et celui du pronom sujet répondent ensemble à cette même tentation de l'expression. On le voit dans un texte très ancien comme l'Évangile de saint Jean : « *Pàer voll que aquill quem donist aqui o eu soi e ill sien ab me* (Bartsch, *Chrest.*, p. 14). L'opposition des personnes est convenablement sauvegardée : « en ce lieu je suis, qu'ils y soient aussi ». Dans le cas de vocatifs, cette opposition est encore plus claire : *Domna, e nos creirem* (Agnès). La personne interpellée d'une part ; d'autre part, quelqu'un d'autre.

Mais dans certains exemples à vocatifs que nous avons donnés le *e* introductif recouvre un autre *e*, bien connu des grammairiens, celui qui sert à l'interrogation et à l'exclamation : *Ay Dieus ! e yeu que i faray ?* déjà cité ressemble à : *E serai hi, ieu, en aquella taula ?* Il est permis de se demander s'il n'y a pas là un seul et même procédé. Le *e* interrogatif ne souligne pas l'interrogation elle-même, mais la personne sur qui porte la question posée. Ainsi dans un procès de sorcellerie, on pose à la sorcière la question : « *Et sias tu d'aquelas ?* (Procédure contre une sorcière de Boucoiran, 1491, p. ; Bligny-Bondurand, in *Bulletin Historique et philologique*, 1907). Très visiblement la particule *e* et le pronom sujet postposé concourent au même effet, qui est de « prendre à partie », c'est-à-dire d'identifier clairement le sujet.

Résumons-nous :

— l'emploi du *e* devant le verbe principal apparaît en ancien occitan comme un réflexe syntaxique qui remet la phrase sur pied, la relance, après une projection aberrante à l'initiale ;

— cette *relance* a pour effet non seulement un « écartement analytique des concepts », mais une attention particulière accordée au sujet principal, identifié dans sa personne ;

Si bien qu'il est permis de proposer comme origine de *e* introductif, le *et* latin, au sens d'*etiam*, qui marque l'opposition des personnes. Les exemples les plus anciens, tirés de l'Évangile de saint Jean, comportent une opposition de personnes, un véritable balancement stylistique : *Si*

déus és clarifizás en lúu, e déus lo clarifijará e se meésme ; que aqui o eu soi e vos sídt ; petit e ja no me veirét e des chap petit e veirez mé. C'est à partir de ces procédés de style qu'a pu se développer un réflexe syntaxique, d'intervention de plus en plus générale, jusqu'au xvi^e siècle, où il a disparu¹.

III. — *E* INTRODUCTIF ET *E* ÉNONCIATIF.

Disparu sans laisser de traces ? Nous disions en commençant que la comparaison de l'introductif et de l'énonciatif gascon s'impose à l'esprit. La tentation serait grande de voir dans le second un héritage du premier, localisé à une seule région occitane. Il est un emploi au moins où la filiation apparaît nettement : quand il s'agit d'interrogation ou d'exclamation optative. Les exemples donnés dans la savante étude de Jean Bouzet (*Les particules énonciatives en béarnais*, OC, N^{os} 4 et 10-11, 1932-33) : *e credes aqueró ? E bierás doumá ? E pouscas droumi ! E bedoussi aco !* sont semblables aux exemples médiévaux, sauf pour l'emploi du pronom sujet, qui a disparu de la langue moderne ; cette phrase des Récits d'Histoire Sainte en Béarnais, fait historiquement le pont : *Et dixs Judas : Et so jo, senher ?* (citée par Bouzet).

Cependant les difficultés apparaissent aussitôt :

— Jean Bouzet signale lui-même que la conjonction *è* et l'énonciatif *e* ont en béarnais une prononciation différente : l'*è* est ouvert dans le premier cas, fermé (*é*) dans le second. Le landais maintient cet écartement en opposant *é* conjonction et *œ* énonciatif. Bouzet se refuse donc à voir dans l'énonciatif un descendant du *et* latin, et s'oppose sur ce point à Ronjat (*Essai de Syntaxe des Parlers Provençaux Modernes*, § 202).

— L'énonciatif gascon est lié au verbe subordonné. Il apparaît surtout dans les propositions relatives, et dans les corrélatives, où il joue le rôle de substitut d'un autre énonciatif, *que* : *Tau coum lous pouriquets e seguin la garie* (Navarrot). Au contraire l'introductif est lié au verbe principal.

— Il y a enfin cette énorme solution de continuité, entre le xv^e siècle, date de nos exemples les plus tardifs d'*e* introductif, et le xix^e, où l'énonciatif gascon apparaît massivement².

1. On peut trouver quelques exemples après le xv^e siècle, mais dans des zones assez excentriques de la Romania, comme celui-ci de Naples : *Ogne bota che tu voi cevare... e tu miette no poco de ssa porvere a lo fuoco* (Giovanni Battista Basile, *Pentaméron*, I, 186, cité par Rohlf, o. c., III, p. 48).

2. Il vaudrait mieux dire : « où il est signalé présentement ». Une étude des énonciatifs

A cela que répondre ? On ne peut qu'ajouter quelques réflexions.

— Au premier argument on objectera que la distinction phonique de l'énonciatif et de la conjonction en gascon moderne peut être un phénomène tout à fait secondaire, qui s'explique par un désir chez les usagers de la langue d'une distinction fonctionnelle, et aussi tout simplement par le fait que l'énonciatif est atone, tend donc à fermer sa voyelle, suivant une grande loi de phonétique occitane.

— En ce qui concerne l'emploi moderne de l'énonciatif dans les propositions subordonnées, nous ferons remarquer que cet emploi est lié, d'une certaine façon, à l'expression de la personne verbale. Dans « *Tau coum lous pouriquets e seguin la garie* », *e* remplace *que*, parce que, comme le dit Bouzet « le sujet parlant ne s'affirme pas directement », parce qu'il s'agit de l'énonciation d'un agent autre que le locuteur, d'une vue distincte de cet agent. Et nous retrouvons ainsi cette intention de l'expression que nous découvrons, dans d'autres emplois syntaxiques, derrière *e* introductif.

Ces réflexions, nous l'avouons, ne sont pas suffisantes pour que nous puissions sans risques identifier l'introductif et l'énonciatif. Mais volontiers nous pensons que les deux outils grammaticaux sont à insérer dans un vaste ensemble de potentialités syntaxiques que contenait déjà en lui le *et* du latin. Dans ce monde de possibles, l'usage des temps et des lieux s'est taillé sa part. L'occitan a pu avoir à sa disposition un *e* servant à placer le verbe dans la phrase et à identifier du même coup la personne de ce verbe avec netteté. Au *xv^e* siècle, un peu partout dans le domaine, mais surtout à l'est (Provence et Languedoc) on lui a donné l'importance syntaxique d'un outil de phrase, en même temps qu'on tendait à le lier au pronom sujet exprimé. Plus tard et à l'ouest (Gascogne) on l'avait lié très étroitement à la forme même du verbe jusqu'à la faire entrer dans le système des énonciatifs, dans la conjugaison, dans la morphologie. Il faut éviter de voir dans l'un et l'autre emploi un système en soi, mais plutôt l'aboutissement localisé dans le temps et l'espace d'un même mouvement de l'expression syntaxique, mouvement qui a pu être très large et très souple, et sur lequel les textes *écrits* nous renseignent très imparfaitement. Car ces textes ne sont que la mince croûte recouvrant une énorme pâte vivante.

Robert LAFONT.

gascons entreprise à la suite de cette communication-ci, nous a révélé leur présence assez évidente au début du *xvii^e* et a en même temps confirmé certaines de nos propositions explicatives,